

République Française

Département de la Meuse

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne

SEANCE DU 27 AVRIL 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
59	48	48 + 5 pouvoirs

Date de convocation
21 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à vingt heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la salle des fêtes de Rembercourt-Sommaise, sous la présidence de **Michel MOREAU**, Président.

Présents : **ADRIAN Jean-Louis, ANTONINI Séverine, BARDOT Mathurin, BARRÈS Mélanie, BAZART Xavier, CHARLES Ludovic, CHARRIOT Sophie, CHARTON Christelle, CHARTON Patrice, CHAVANNE Nicolas, COLLET Laetitia, COURTIN Vincent, DECHEPPE Mathilde, DOLIZY Viviane, ERNST Frédéric, FIGEL Morgane, FOURES Patrice, GARAT Cédric, GEORGE Marie-Cécile, GERVAIS-VARNIER René, HENRY Marc, HOWARD Margaret, ILIC Jean-Marc, JOSSELIN Sylvine, KLEIN Dania, L'HUILLIER Gérard, LECOMTE Jean-Pierre, LEFRAND Adelin, LINARD Lidwine, LOMBART Vincent, MENUSIER Pascal, MIGOT Thierry, MINEBOIS Dominique, MOREAU Michel, OBARA Sylvain, PATRIS Karine, PICARD Emilie, RAMAND Anne, SAL Christophe, SEGUIN Lisette, SIMON Yannick, SOLTYSIAK Régis, VARNUSSEON Michel, VERDUN Marie-Pierre, WALDBILLIG Félix, WEISSE Brigitte, ZAMBAUX Cécile, ZAMBAUX Didier.**

Absents : **FEVEZ Clément, HURAUT Jean-Marie, THOUVENIN Aude, WITZ Francis, HUMBERT Raphaël.**

Représentés : **DEJEAN Sabrina pouvoir donné à FEVEZ Clément, JACQUET Clarisse pouvoir donné à MIGOT Thierry, JAHNO Sonia pouvoir donné à GARAT Cédric, MOREL Mireille pouvoir donné à ZAMBAUX Didier, OEILLET Michel pouvoir donné à SAL Christophe, PALIN Laurent pouvoir donné à BARRÈS Mélanie, BACHELEZ Eric titulaire de FIGEL Morgane.**

Madame DECHEPPE Mathilde a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Election des membres au sein de la Commission d'appel d'offre
N° de délibération : DE_2026_046

Le Conseil Communautaire,

Vu le code de la commande publique,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les article L1411-5 et L. 1414-2 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 avril 2026 portant fixation des conditions de dépôt des listes de la Commission d'Appel d'Offre,

Considérant que la Commission est présidée par le Président de la Communauté de Communes ou son représentant et que le Conseil Communautaire doit élire cinq membres titulaires et suppléants en son sein à élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel,

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

DECIDE de créer une Commission d'Appel d'Offre à titre permanent, pour la durée du mandat.

Dans ce cadre une liste a été déposée :

Titulaires :

- MOREAU Michel
- LINARD Lidwine
- MINEBOIS Dominique
- ERNST Frédéric
- CHARTON Christelle

Suppléants :

- CHARTON Patrice
- SOLTYSIAK Régis
- PICARD Emilie
- CHAVANNE Nicolas
- L'HUILLIER Gérard

L'Assemblée est donc invitée à bien vouloir procéder à l'élection de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants appelés à siéger à la Commission d'Appel d'Offre. Il est procédé au vote.

A l'issue du vote, sont donc désignés membres de la Commission d'Appel d'Offre à l'unanimité :

- en qualité de membres titulaires :

- MOREAU Michel
- LINARD Lidwine
- MINEBOIS Dominique
- ERNST Frédéric
- CHARTON Christelle

- en qualité de membres suppléants :

- CHARTON Patrice
- SOLTYSIAK Régis
- PICARD Emilie
- CHAVANNE Nicolas
- L'HUILLIER Gérard

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Michel MOREAU,
Président

